



Traité 'Halla

Michna 9 - Chapitre 4

וַאֲלוּ נִתְּנִין לְכָל כֹּהֵן:
הַחֲרָמִים,
וְהַבְּכוֹרוֹת, וּפְדִיּוֹן הַבֵּן, וּפְדִיּוֹן פֶּטֶר חֲמֹור,
וְהַזֵּרוֹעַ, וְהַלֵּטִים, וְהַקֵּבָה,
וְרֹאשֵׁית הַגֶּזַז,
וְשֶׁמֶן שְׂרָפָה,
וְקֹדֶשֶׁי הַמִּקְדָּשׁ,
וְהַבְּכוֹרִים.
רַבִּי יְהוּדָה אוֹסֵר בַּבְּכוֹרִים.
כְּרִשְׁיָנִי תִרְוַמָּה,
רַבִּי עֲקִיבָא מַתִּיר,
וְחֲכָמִים אוֹסְרִים:

Les parts suivantes seront remises à n'importe quel Cohen : les produits 'Hérèm (Bamidbar 18,14), les premiers-nés (des animaux), les (5 sela'im du) rachat du fils aîné (Chémot 34,19), (l'agneau du) rachat d'un âne premier-né, l'épaule (la patte avant droite), les joues et la panse, la première tonte (Dévarim 18, 3-4), l'huile de térouma (impure) à brûler, les offrandes du Temple et les prémices des fruits (bikkourim). Rabbi Yehouda interdit de donner les bikkourim. Rabbi 'Akiva permet les vesces de térouma : les Sages les interdisent.



1 Histoire pour Chabbath, Tome 2 (Binyamin Benhamou)

Enfin en livre, les fameuses histoires racontées en vidéos par Binyamin Benhamou. Emouvantes et inspirantes, ces histoires sont à lire et à relire.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions